





REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION: 06/01/2020.



CONSULTATION NATIONALE RESTREINTE

N°: AQS/SC/LOC/N2/044/2025

Objet:

Cahier Des Charges

LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES OUTILLAGES





DATE DE REVUE :



REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

Α Monsieur le Gérant de L'entreprise

OBJET: Le présent cahier des charges a pour objet de lancement d'une consultation Nationale restreinte

N°: AQS-SC-LOC-N2-044-2025, portant sur LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES OUTILLAGES.

Monsieur

L'EPE ALGERIAN QATARI STEEL Spa a l'honneur de vous demander de bien vouloir nous faire parvenir votre meilleure offre de prix, pour la fourniture des consommables outillages.

N°AQS/SC/LOC/N2/044/2025

Objet: LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES OUTILLAGES

Page 2 sur 19



CAHIER DES CHARGE\$ DATE DE REVUE :



REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

1. Objet DU CAHIER DES CHARGES :

Le présent cahier des charges a pour objet de lancement d'une consultation Nationale restreinte, portant sur LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES OUTILLAGES.

Au profit d'ALGERIAN QATARI STEEL, conformément aux caractéristiques figurant dans le tableau ci-dessous :

N°	Désignation	Quantité	U/M
01	DISQUE A LAMELLES 115MM G120 ACIER/BOIS	200	Pcs
02	DISQUE A LAMELLES 115MM G40 INOX/ACIER	300	Pcs
03	BROSSE ABRASIVE TIGE 6MM Ø40*25MM	50	Pcs
04	BROSSE METALLIQUE PERCEUSE plat 50 mm	50	Pcs
05	BROSSE METALLIQUE PERCEUSE bol 61 mm	50	Pcs
06	BROSSE METALLIQUE PERCEUSE stylo 75 mm	50	Pcs
07	BROSSE ABRASIVE TIGE 6MM Ø 80*25 MM	50	Pcs
08	BROSSE ABRASIVE TIGE 6MM Ø 60*25 MM	50	Pcs
09	JEUX FRAISE EN CARBURE 3.0MM 10PCS TA	10	Pcs
10	COFFRET FRAISES POUR DEFONCEUSE 8MM12PCS	10	Pcs
11	COFFRET TARAUD ET FILIERE 40PCS	300	Pcs
12	MECHE ETAGEE 4-32MM TM	10	Pcs
13	SCIE CLOCHE A METAUX A CARBUR 40MM TA	10	Pcs
14	SCIE CLOCHE A METAUX A CARBUR 30MM TA	10	Pcs
15	SCIE CLOCHE A METAUX A CARBUR 20MM TA	10	Pcs
16	Cutting Disc 230*1 mm	300	Pcs
17	Cutting Disc 115*3 M/0086	300	Pcs
18	Disque à couper : 115 X 1.6 X 22.23 mm	300	Pcs
19	Disque à couper : 115 X 2.5 X 22.23 mm	300	Pcs
20	Disque à couper : 125 X1.6 X 22.23 mm	300	Pcs
21	Disque a couper 115X 1mm	300	Pcs
22	disque à couper 230x1 mm	300	Pcs
23	Disque a couper 230X2X22,2 mm	300	Pcs
24	Disque a couper 230X3X22,23 mm	300	Pcs
25	Disque a couper acier 115 x 1,2mm	300	Pcs
26	Disque à Couper Acier 115 x 3 x 22,23	300	Pcs
27	Disque a couper diametre 300mm pour gran	300	Pcs
28	DISQUE À COUPER INOX 115 x 1MM	300	Pcs
29	DISQUE À COUPER INOX 230 x 1MM	300	Pcs
30	Disque à couper: 125x 3 x 22.23 mm	300	Pcs
31	Disque a meuler: 125 X 6.4 X 22.23 mm	300	Pcs
32	Disque a meuler : 115 X 6.4 X 22.23	300	Pcs
33	DISQUE A MEULER 180mm	300	Pcs
34	DISQUE A MEULER 230mm	300	Pcs
35	DISQUE A MEULER POUR INOX 230*6MMHZ /35	200	Pcs
36	PINCE PORTE ELECTRODE/ELECTRODE HOLDER 5	10	Pcs
37	CLAPET ANTI RETOUR OXYGENE	20	Pcs
38	CLAPET ANTI RETOUR ACETYLENE	20	Pcs
39	TORCH HOSE, OXYGEN	4	Pcs
40	Torch Hose, ACETYLEN	4	Pcs
41	connector cable BSB 35-50 female and mal	10	Pcs







REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

	v
DATE DE DEMIE.	,
DATE DE REVUE :	٠.

42	connector cable BSB 70-90 female and mal	10	Pcs
43	welding cable 25mm	10	M
44	welding cable 35mm	10	M
45	welding cable 70mm	10	M
46	erth clamp - spring 500 AMP	10	Pcs
47	erth clamp - spring 300 AMP	10	Pcs
48	Chalumeau Coupeur (0,6 metre)	6	Pcs
49	Chalumeau Coupeur1000MM(90°)	6	Pcs
50	MANO DETENDEUR ACETYLENE	20	Pcs
51	MANO DETENDEUR OXYGENE	20	Pcs
52	Cutting TIP TYPE OXY/ACE 30/10	30	Pcs
53	WELDING GLASS TRANSPARENT 105*50MM	100	Pcs
54	WELDING GLASS BLACK 105*50MM	100	Pcs

NB/ Les soumissionnaires sont tenus de soumissionner pour l'ensemble des items requis.

Tout item manquant ou non accepté techniquement entraînera le rejet de la soumission y afférente pour « Offre partielle »

2. MODE DE PASSATION:

Conformément aux dispositions de la procédure des achats d'AQS SPA version N°06 du 26/03/2025, le présent marché sera passé suivant la procédure d'une consultation nationale restreinte.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Il s'agit d'un avis de consultation ouvert à toutes les soumissionnaires toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce, ayant la qualité requise et disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

4. PRESENTATION DES OFFRES:

Les dossiers des soumissionnaires doivent comprends les pièces suivantes

- Registre de commerce, ou tout autre document prouvant l'exercice légal de l'activité commerciale.
- Le présent cahier des charges, revêtu en sa dernière page, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « Lu et accepté », avec toutes les pages paraphées par ses soins, ainsi que ses annexes jointes.
- Le bordereau des prix unitaires daté et signé;
- Le devis quantitatif et estimatif renseigné daté et signé;
- Lettre de la soumission signée.
- Les fiches techniques des articles sujets dudit cahier des charges.

5. DEPOT DES OFFRES:

La durée de la préparation des offres est huit (08) jours à partir de 17/11/2025).

Les offres doivent être envoyées par voie électronique suivante (boite email sécurisée et créée uniquement pour cette consultation) -Sans aucun contact en en CC : aqs.dag.tender07@gmail.com

- -La date et heure limite d'envoi des offres est fixée le 24/11/2025 à 13 :30 (GMT+1)
- -Toute offre reçue par le service contractant après La date et heure limite de dépôt des offres, ne sera pas Acceptée.
- -Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable qui suivra.
- ❖ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt





DATE DE REVUE :



REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION: 06/01/2020.

6. **OUVERTURE DES PLIS:**

L'ouverture des offres techniques et financiers sera assurée par la commission des achats d'AQS au niveau du site AQS Bellera, suivant la procédure d'ouverture électronique des offres.

7. EVALUATION DES OFFRES:

L'évaluation des offres sera assurée par la Commission des achats du service contractant.

- Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant **montant le moins disant** après approbation des caractéristiques techniques.
- Les soumissionnaires sont tenus de soumissionner pour l'ensemble des items requis.
- > Tout item manquant ou non accepté techniquement entraînera le rejet de la soumission y afférente pour « Offre partielle ».
- En cas d'égalité entre deux offres ou plus, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant, Le délai de **livraison le plus court.**

8. REJET D'UNE OFFRE OU ANNULATION DE LA CONSULTATION :

- Le service contractant peut rejeter l'offre retenue, s'il est établi que son attribution entrainerait une domination du marché par le partenaire retenu ou fausserait de toute autre manière, la concurrence dans le secteur concerné.
- Le service contractant peut rejeter l'offre retenue lorsque le montant de celle-ci parait anormalement bas et ce, après avoir demandé par écrit au soumissionnaire concerné les précisions qu'il juge utiles et vérifié les justifications fournies.
- Le service contractant se réserve, par ailleurs, le droit d'annuler, à tout moment, avant la notification du marché, la procédure d'consultation s faisant l'objet du présent cahier des charges sans avoir à en justifier les raisons et sans que cela n'ouvre droit à une quelconque indemnisation pour les soumissionnaires.

9. **DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENTS**:

Le Soumissionnaire ayant retiré le présent cahier des charges et accepté de soumissionner pourra demander par écrit tout complément d'information qu'il jugera nécessaire pour préparer son (ses) offre(s). Ces demandes devront être envoyées par email aux interlocuteurs désignés : soufiane.lamri@aqs.dz

Toute demande d'éclaircissements doit être formulée au moins 03 jours avant la date de dépôt des offres. Les demandes reçues après cette date pourront rester sans réponse.

Les réponses seront rendues par email et transmises à l'ensemble des participants à la consultation, elles constitueront des Addenda au Cahier des Charges sans que soit révélé le soumissionnaire à l'origine de la demande.







REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

10. DROIT DE RECOURS :

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans
trois (03) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché,
auprès du Président de la commission des marchés compétente qui figurera dans cet avis, avec l'indication de
son adresse exacte.

Fait à le le
(Nom, qualité du signataire, cachet du soumissionnaire)
(North, qualite du signataire, cachet du sournissionnaire)
« Lu et approuve ».





2022/98406.1

REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Désignation	U/M	Prix U (DZD)en chiffres	Prix U (DZD) en lettre
01	DISQUE A LAMELLES 115MM G120 ACIER/BOIS	Pce		
02	DISQUE A LAMELLES 115MM G40 INOX/ACIER	Pce		
03	BROSSE ABRASIVE TIGE 6MM Ø40*25MM	Pce		
04	BROSSE METALLIQUE PERCEUSE plat 50 mm	Pce		
05	BROSSE METALLIQUE PERCEUSE bol 61 mm	Pce		
06	BROSSE METALLIQUE PERCEUSE stylo 75 mm	Pce		
07	BROSSE ABRASIVE TIGE 6MM Ø 80*25 MM	Pce		
08	BROSSE ABRASIVE TIGE 6MM Ø 60*25 MM	Pce		
09	JEUX FRAISE EN CARBURE 3.0MM 10PCS TA	Pce		
10	COFFRET FRAISES POUR DEFONCEUSE 8MM12PCS	Pce		
11	COFFRET TARAUD ET FILIERE 40PCS	Pce		
12	MECHE ETAGEE 4-32MM TM	Pce		
13	SCIE CLOCHE A METAUX A CARBUR 40MM TA	Pce		
14	SCIE CLOCHE A METAUX A CARBUR 30MM TA	Pce		
15	SCIE CLOCHE A METAUX A CARBUR 20MM TA	Pce		
16	Cutting Disc 230*1 mm	Pce		
17	Cutting Disc 115*3 M/0086	Pce		
18	Disque à couper : 115 X 1.6 X 22.23 mm	Pce		
19	Disque à couper : 115 X 2.5 X 22.23 mm	Pce		





QSE
Qualité Sécurité
Environnement
AFNOR CERTIFICATION
2022/98406.1

REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

20	Disque à couper : 125 X1.6 X 22.23 mm	Pce	
21	Disque a couper 115X 1mm	Pce	
22	disque à couper 230x1 mm	Pce	
23	Disque a couper 230X2X22,2 mm	Pce	
24	Disque a couper 230X3X22,23 mm	Pce	
25	Disque a couper acier 115 x 1,2mm	Pce	
26	Disque à Couper Acier 115 x 3 x 22,23	Pce	
27	Disque a couper diametre 300mm pour gran	Pce	
28	DISQUE À COUPER INOX 115 x 1MM	Pce	
29	DISQUE À COUPER INOX 230 x 1MM	Pce	
30	Disque à couper: 125x 3 x 22.23 mm	Pce	
31	Disque a meuler: 125 X 6.4 X 22.23 mm	Pce	
32	Disque a meuler : 115 X 6.4 X 22.23	Pce	
33	DISQUE A MEULER 180mm	Pce	
34	DISQUE A MEULER 230mm	Pce	
35	DISQUE A MEULER POUR INOX 230*6MMHZ /35	Pce	
36	PINCE PORTE ELECTRODE/ELECTRODE HOLDER 5	Pce	
37	CLAPET ANTI RETOUR OXYGENE	Pce	
38	CLAPET ANTI RETOUR ACETYLENE	Pce	
39	TORCH HOSE, OXYGEN	Pce	







REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

		1	 1
40	Torch Hose, ACETYLEN	Pce	
41	connector cable BSB 35-50 female and mal	Pce	
42	connector cable BSB 70-90 female and mal	Pce	
43	welding cable 25mm	М	
44	welding cable 35mm	М	
45	welding cable 70mm	М	
46	erth clamp - spring 500 AMP	Pce	
47	erth clamp - spring 300 AMP	Pce	
48	Chalumeau Coupeur (0,6 metre)	Pce	
49	Chalumeau Coupeur1000MM(90°)	Pce	
50	MANO DETENDEUR ACETYLENE	Pce	
51	MANO DETENDEUR OXYGENE	Pce	
52	Cutting TIP TYPE OXY/ACE 30/10	Pce	
53	WELDING GLASS TRANSPARENT 105*50MM	Pce	
54	WELDING GLASS BLACK 105*50MM	Pce	

Fait à	le	
	Le soumissionna	ire
	(Signataire et	cachet)

Modalité de paiement : mention obligatoire

Les conditions de paiement seront discutées après l'attribution définitive du marché et avant la signature du présent le bon de commande

N°AQS/SC/LOC/N2/044/2025

Objet: LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES OUTILLAGES

Page 9 sur 19







REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

N°	Désignation	U/M	QTY	Prix U (DZD)	Montant (DZD)
01	DISQUE A LAMELLES 115MM G120 ACIER/BOIS	Pcs	200		
02	DISQUE A LAMELLES 115MM G40 INOX/ACIER	Pcs	300		
03	BROSSE ABRASIVE TIGE 6MM Ø40*25MM	Pcs	50		
04	BROSSE METALLIQUE PERCEUSE plat 50 mm	Pcs	50		
05	BROSSE METALLIQUE PERCEUSE bol 61 mm	Pcs	50		
06	BROSSE METALLIQUE PERCEUSE stylo 75 mm	Pcs	50		
07	BROSSE ABRASIVE TIGE 6MM Ø 80*25 MM	Pcs	50		
08	BROSSE ABRASIVE TIGE 6MM Ø 60*25 MM	Pcs	50		
09	JEUX FRAISE EN CARBURE 3.0MM 10PCS TA	Pcs	10		
10	COFFRET FRAISES POUR DEFONCEUSE 8MM12PCS	Pcs	10		
11	COFFRET TARAUD ET FILIERE 40PCS	Pcs	300		
12	MECHE ETAGEE 4-32MM TM	Pcs	10		
13	SCIE CLOCHE A METAUX A CARBUR 40MM TA	Pcs	10		
14	SCIE CLOCHE A METAUX A CARBUR 30MM TA	Pcs	10		





QSE
Qualité Sécurité
Environnement
AFNOR CERTIFICATION
2022/98406.1

REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

_			
15	SCIE CLOCHE A METAUX A CARBUR 20MM TA	Pcs	10
16	Cutting Disc 230*1 mm	Pcs	300
17	Cutting Disc 115*3 M/0086	Pcs	300
18	Disque à couper : 115 X 1.6 X 22.23 mm	Pcs	300
19	Disque à couper : 115 X 2.5 X 22.23 mm	Pcs	300
20	Disque à couper : 125 X1.6 X 22.23 mm	Pcs	300
21	Disque a couper 115X 1mm	Pcs	300
22	disque à couper 230x1 mm	Pcs	300
23	Disque a couper 230X2X22,2 mm	Pcs	300
24	Disque a couper 230X3X22,23 mm	Pcs	300
25	Disque a couper acier 115 x 1,2mm	Pcs	300
26	Disque à Couper Acier 115 x 3 x 22,23	Pcs	300
27	Disque a couper diametre 300mm pour gran	Pcs	300
28	DISQUE À COUPER INOX 115 x 1MM	Pcs	300
29	DISQUE À COUPER INOX 230 x 1MM	Pcs	300
30	Disque à couper: 125x 3 x 22.23 mm	Pcs	300
31	Disque a meuler: 125 X 6.4 X 22.23 mm	Pcs	300
32	Disque a meuler : 115 X 6.4 X 22.23	Pcs	300
33	DISQUE A MEULER 180mm	Pcs	300
			•





QSE
Qualité Sécurité
Environnement
AFROR CERTIFICATION
2022/98406.1

REF: PR2-FORM-03-00

 ${\tt DATE\ DE\ CREATION: 06/01/2020.}$

	DISOUS 4 445111 FD 222			
34	DISQUE A MEULER 230mm	Pcs	00	
35	DISQUE A MEULER POUR INOX 230*6MMHZ /35	Pcs	00	
36	PINCE PORTE ELECTRODE/ELECTRODE HOLDER 5	Pcs	0	
37	CLAPET ANTI RETOUR OXYGENE	Pcs	0	
38	CLAPET ANTI RETOUR ACETYLENE	Pcs	0	
39	TORCH HOSE, OXYGEN	Pcs		
40	Torch Hose, ACETYLEN	Pcs		
41	connector cable BSB 35-50 female and mal	Pcs	0	
42	connector cable BSB 70-90 female and mal	Pcs	0	
43	welding cable 25mm	М	0	
44	welding cable 35mm	М	0	
45	welding cable 70mm	М	0	
46	erth clamp - spring 500 AMP	Pcs	0	
47	erth clamp - spring 300 AMP	Pcs	0	
48	Chalumeau Coupeur (0,6 metre)	Pcs		
49	Chalumeau Coupeur1000MM(90°)	Pcs		
50	MANO DETENDEUR ACETYLENE	Pcs	0	
51	MANO DETENDEUR OXYGENE	Pcs	0	
52	Cutting TIP TYPE OXY/ACE 30/10	Pcs	0	







REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

53	WELDING GLASS TRANSPARENT 105*50MM	Pcs	100					
54	WELDING GLASS BLACK 105*50MM	Pcs	100					
MONTANT TOTAL EN HT								
	FRET/TVA							
MONTANT TOTAL EN TTC								
Arrêté le présent devis à la somme de :								
	/ттс							
-Délai de livraison :								
	Fait à :, le : Le soumissionnaire : (Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)							



CAHIER DES CHARGE\$7 DATE DE REVUE :



REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné (e) ;								
Nom et Prénom :								
Profession:								
Demeurant à :								
Agissant au nom et pour le compte de :								
Numéro et date d'inscription au registre de commerce au registre de l'artisanat et des métiers ou autre (à préciser)								
de:								
Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et la difficulté des prestations à exécuter :								
Remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marcher.								
Je soumets, et m'engage envers ALGERIAN QATARI STEEL SPA domiciliée à la zone Industrielle de Bellara, El Milia, Jijel, Algérie d'exécuter les prestations conformément aux conditions du prescription spéciales et moyennant la somme de (indiquer le montant du marché en dinars et le cas échéant en devises étrangères, en chiffres et en lettres, et en hors taxes et en toutes taxes):(HT).								
M'engage à exécuter le marché dans un délai de (indiqué le délai en chiffres et en lettres):								
Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire ou ccp N°								
Adresse :								
Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance N° 66-156 du 08 Juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.								
FAIT A LE LE								
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)								



CAHIER DES CHARGE\$ DATE DE REVUE :

2022/98406.1

REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

MODÈLE DE DÉCLARATION DE PROBITÉ

Je soussigne (e),					
Nom et prénoms					
Agissant au nom et pour le compte de :					
Je déclare sur l'honneur que ni moi, ni l'un de mes employés, représentants ou sous-traitants, n'avons fait					
L'objet de poursuite pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.					
M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement					
De mon offre au détriment de la concurrence loyale.					
M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou					
D'accorder à un agent public ou de AQS SPA, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour					
Une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la					
Préparation, de la négociation, de la conclusion ou de l'exécution d'un marché, contrat ou avenant.					
Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption,					
Avant, pendant ou après la procédure de conclusion d'un marché, contrat ou avenant constituerait un					
Motif suffisant pour annuler le marché, le contrat ou l'avenant en cause. Elle constituerait également un					
Motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, pouvant aller jusqu'à l'inscription sur la liste					
D'interdiction des opérateurs économiques de soumissionner, la résiliation du marché ou du contrat					
Et/ou l'engagement de poursuites judiciaires.					
Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance N° 66/156 du					
08 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal, que les renseignements fournis ci-dessous sont					
Exacts.					
Fait à le					
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire					







REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

DATE DE REVUE :

Les conditions générales du BC







REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

01-OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE BON DE COMMANDE :

Les dispositions et conditions figurant au recto du bon de commande ont pour objet de définir les conditions et les modalités par lesquelles le PRESTATAIRE/FOURNISSEUR s'engage à réaliser/livrer à AQS les travaux/services/la marchandise conformément aux termes du bon de commande tels qu'ils y sont spécifiés,

Les dispositions des présentes conditions et termes constituent l'intégralité des accords conclus entre les parties,

Toute stipulation, accord ou arrangement antérieur au présent BON DE COMMANDE sont réputés inexistants et ne produiront aucun effet, sauf si ils ont été acceptés et validées par ALGERIAN QATARI STEEL.

02- ACCEPTATION DU BON DE COMMANDE:

Pour accepter le présent bon de commande, le PRESTATAIRE/FOURNISSEUR doit en signer et retourner l'exemplaire d'acceptation,

L'acceptation du présent bon de commande constitue entre les parties un contrat dans le cadre duquel les droits et obligations des parties sont régis exclusivement par les conditions générales du présent bon de commande,

Si le PRESTATAIRE/FOURNISSEUR n'a toujours pas accepté et confirmé par écrit une commande dans un délai de <u>03</u> <u>JOURS</u> suivant sa réception, AQS a le droit d'annuler la commande.

03-Etendue des prestations :

L'étendue des prestations de service /fournitures est détaillée dans la face recto du présent bon de commande et/ou ses ANNEXES.

04- GARANTIES:

Le Prestataire/Fournisseur garantit que les prestations/les marchandises, y compris leur emballage, sont conformes aux spécifications techniques approuvés par AQS et annexées au présent bon de commande, et qu'elles ne comportent aucun défaut implicite de fabrication ou autre défaut concernant les matériaux qui les composent. Le fournisseur garantit aussi que les marchandises sont conditionnées ou emballées d'une manière propre à assurer leur protection, En l'absence de spécifications contraires, les marchandises/services livrés/réalisés doivent être de la qualité et du niveau les plus élevés et en conformités avec l'ensemble des règlements et normes de fabrication en vigueurs.

05-DATE ET LIEU DE LIVRAISON:

Le PRESTATAIRE/FOURNISSEUR assurera la livraison des prestations objet du présent bon de commande en respectant les dates et lieux convenus et indiqués dans le bon de commande.

Les livraisons ne sont autorisées qu'avec accord écrit préalable d'AQS;

Les livraisons partielles ne sont pas autorisées qu'avec accord écrit préalable d'AQS;

Si le PRESTATAIRE/ FOURNISSEUR est responsable de l'installation ou du montage, ou autres prestations les frais supplémentaires nécessaires, tels que frais de déplacement et hébergement, et autres, sont à la charge du PRESTATAIRE/ FOURNISSEUR à moins qu'il n'en ait été convenu autrement.

Lorsque le PRESTATAIRE/ FOURNISSEUR prévoit un problème au niveau du respect de la date de livraison convenue, ou d'autre obligation découlant de cet accord, le PRESTATAIRE/ FOURNISSEUR est tenu d'informer AQS immédiatement par écrit. De plus, le PRESTATAIRE/ FOURNISSEUR mettra tout en œuvre pour tenir compte des demandes de AQS pour reprogrammer le plus rapidement possible de nouvelles dates de livraison confirmées ou pour exécuter de manière anticipée d'autres parties. À la demande d'AQS, le PRESTATAIRE/ FOURNISSEUR fournira immédiatement des informations par écrit sur le statut d'une commande, d'un envoi et d'autres points concernant les relations professionnelles entre AQS et le PRESTATAIRE/ FOURNISSEUR.

N°AQS/SC/LOC/N2/044/2025 Objet: LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES OUTILLAGES Page 17 sur 19







REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION : 06/01/2020.

06-RECEPTION:

AQS doit disposer d'un délai raisonnable à compter de la date de livraison des marchandises/prestations pour effectuer les inspections qualitatives et quantitatives, pour accepter ou rejeter, refuser celles qui ne sont pas conformes au stipulation de bon de commande, le prestataire/fournisseur reprendra à ses frais tout ou partie des prestation/fourniture jugée défectueuse ou non conforme par AQS.

Le Fournisseur assume les risques de perte ou dommage relatifs aux produits, jusqu'à leur réception au lieu de livraison.

<u>07- PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT</u>: Lorsque les conditions de qualité et de livraison sont satisfaites, AQS effectue le paiement, sauf stipulation contraire du présent bon de commande, dans les délais convenus, par chèque ou par virement bancaire au compte du PRESTATAIRE/FOURNISSEUR.

Le paiement des factures ne libérera en rien le PRESTATAIRE de ses obligations.

Les réclamations éventuelles du PRESTATAIRE/ FOURNISSEUR concernant le paiement des factures devront être faites au fur et à mesure des événements qui les motivent, et au plus tard dans les <u>trente (30) JOURS</u> de la survenance des dits événements, sous peine de forclusion.

Le paiement de la facture ne porte pas préjudice au droit d'AQS de contester par écrit toute charge anormalement payée.

Toute déclaration exercée dans ce sens, et reconnue exacte, fait l'objet d'un remboursement immédiat du trop perçu par le PRESTATAIRE.

Le/les prix et taux unitaires resterons fermes et non révisable.

08-IMPOTS, DROITS ET TAXES ET EXONERATION:

Le PRESTATAIRE/FOURNISSEUR est tenu de s'acquitter de ses obligations fiscales conformément à la législation et la réglementation fiscale en vigueur, Le/les prix des Prestations devra/devront comprendre l'intégralité des impôts, taxes et droits applicables.

Dans le cas ou AQS est exonéré de la TVA, et/ou des droits de douanes, celui-ci devra fournir au PRESTATAIRE/FOURNISSEUR une attestation d'exonération.

09-PENALITE DE RETARD:

En cas de non-respect par le PRESTATAIRE/FOURNISSEUR du délai, arrêté au recto de bon de commande, il lui sera appliqué une <u>pénalité d'un et demi pour cent (1,5%) du montant de présent bon de commande par semaine de retard,</u> dans ce cas AQS se réserve le droit d'annuler entièrement ou partiellement du bon de commande, sans être redevable de dommages ou frais,

Le montant total des pénalités ne peut excéder dix pour cent (10 %) du montant global du bon de commande,

Le montant de ces pénalités fera l'objet d'une facture d'avoir qui sera déposée conjointement avec la facture de la prestation concernée,

Les jours de retard seront calculés à compter de la date d'expiration du délai de livraison défini dans le bon de commande.

Le paiement des pénalités ne libérera en aucun cas le PRESTATAIRE/FOURNISSEUR de ses obligations contractuelles,

Si AQS sera dans l'obligation de demander des produits/services à d'autres prestataires/fournisseur en remplacement des produits/services non livrés/réalisés et/ou livrés/réalisés en retard et/ou non conformes aux spécifications requises : tous les frais et, charges supplémentaires payés par l'ALGERIAN QATARI STEEL seront imputés du paiement du fournisseur/prestataire responsable de la non-conformité ainsi que toute perte ou dommage causés à l'ALGERIAN

N°AQS/SC/LOC/N2/044/2025 | Objet: LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES OUTILLAGES | Page 18 sur 19





DATE DE REVUE :



REF: PR2-FORM-03-00

DATE DE CREATION: 06/01/2020.

QATARI STEEL par le retard et/ou non-conformité des produits/services livrés/réalisé par le fournisseur/prestataire concerné.

10-RECOURS A LA SOUS-TRAITANCE :

Le PRESTATAIRE pourra sous-traiter, à sa charge, une partie de l'exécution des Prestations, sous réserve d'obtenir l'accord préalable écrit d'AQS après avoir vérifié que les qualifications et les références professionnelles du sous-traitant ainsi que les moyens dont il dispose sont conformes aux taches à sous-traiter, toutefois Le PRESTATAIRE reste personnellement engagé à l'égard d'AQS sur la complète exécution des Prestations et leurs conformité. La soustraitance ne dégage en aucune manière la responsabilité du PRESTATAIRE d'une part sur les Développements Spécifiques et, d'autre part, sur le niveau de ses engagements et obligations au titre du Contrat.

11-REGLEMENT DES LITIGES:

En cas de litige survenant entre les parties, à l'occasion de l'interprétation, la validité, ou de l'exécution du présent bon de commande, les parties conviennent de les régler à l'amiable.

A défaut de règlement amiable dans un délai de Sept (07) jours, à compter de la survenance du désaccord, le différend sera soumis au tribunal d'El-Milia- Wilaya de Jijel- Algérie.

Le droit applicable est le droit Algérien.

12-ANNULATION DU BON DE COMMANDE :

AQS se réserve le droit d'annuler le présent bon de commande s'il constate que le FOURNISSEUR ne se conforme pas aux dispositions des conditions générales et ne prend pas les mesures adéquates pour y remédier dans un délai de deux (02) semaines après la mise en demeure écrite, qui lui est notifiée par AQS.

13-FORCE MAJEURE:

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, imprévisibles et irrésistibles, intervenues postérieurement à la date signature du présent bon de commande seront considérés comme cas de force majeure, à l'exclusion de celles qui résulteraient d'une faute quelconque de la partie qui les invoque.

La partie désireuse de se prévaloir d'un cas de force majeure ne peut le faire qu'à la condition de le notifier à l'autre partie, dans un délai de Huit (08) jours par fax, e-mail confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette notification doit être accompagnée de toutes les informations, circonstancielles utiles justifiant la force majeure

En cas de force majeure et si l'une des parties ne peut de ce fait exécuter ses obligations, l'exécution des prestations sera immédiatement suspendue à compter de la survenance du cas de force majeure et reprendra normalement dès sa disparition.

Et la partie concernée, prendra toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution des prestations mises à sa charge. Toutefois, la durée de suspension ne pourra, sauf accord express entre les deux parties, excéder Quinze (15) Jours. Passé ce délai, le bon de commande pourra être annulé par la partie contre laquelle le cas de force majeure aura été invoqué ou les parties se réuniront pour trouver une issue favorable à la poursuite des prestations ou non.

14-Dispositions spéciales :

Les dispositions spéciales ci-après constituent un complément aux dispositions générales, En cas de contradiction entre ces dispositions spéciales et les dispositions générales, ces dispositions spéciales prévalent.

Eait à	 اما	
Iaita	 , 10	

Le Soumissionnaire

[Nom, Qualité du signataire et cachet du soumissionnaire]

« Lu et accepté »

N°AQS/SC/LOC/N2/044/2025 Obiet: LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES OUTILLAGES Page 19 sur 19